

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 828

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

440 871 010 RCS Arras.

DV ELECTRONIQUE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 773900 EUR.

Adresse : 16, rue de l'Usine, 62140 Grigny.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion Aux termes d'un acte sous seing privé à GRIGNY en date du 21 septembre 2020, la société DV ELECTRONIQUE, SAS au capital de 773.900 euros dont le siège social est à GRIGNY (62140) - 16 rue de l'Usine, immatriculée sous le n° 440 871 010 RCS ARRAS et la société SCI LE VILLAGE, SCI au capital de 3.048,98 euros dont le siège social est à GRIGNY (62140) - 16 rue de l'Usine, immatriculée sous le n° 389 193 657 RCS ARRAS, ont établi un projet de fusion par absorption de la société " SCI LE VILLAGE " par la société " DV ELECTRONIQUE ", à qui la société " SCI LE VILLAGE " apporterait la totalité de son actif, évalué à 3.738.805,38€, à charge pour la société " DV ELECTRONIQUE " d'acquitter la totalité du passif de la " SCI LE VILLAGE ", évalué à 3.235.366,34 €, soit un apport net de 503.439,04 €. La société " DV ELECTRONIQUE " détenant la totalité des parts sociales de la société " SCI LE VILLAGE ", il n'en résultera aucune augmentation de capital. L'opération dégagera un mali de fusion de 646.560,96€. Toutes les opérations effectuées par la société " SCI LE VILLAGE " depuis le 1er janvier 2020 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prise en charges par la société " DV ELECTRONIQUE ". Ledit projet sera réalisé et deviendra définitif à l'issue du délai légal d'opposition des créanciers défini à l'article R 236-8 du code de commerce, et par la constatation du Président de la société " DV ELECTRONIQUE " de la réalisation de la fusion ainsi que la dissolution sans liquidation de la société absorbée. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'ARRAS le 7 octobre 2020 pour la société absorbante..